

Nantes, le 8 juin 2007

Service des Personnels

Bureau du recrutement

Fabienne CHARTIER

☎ 02.51.77.29.61

☎ 02.51.77.29.50

NOUVEL APPEL A CANDIDATURES

Recrutement des personnels expatriés – rentrée 2007

personnels du premier degré

L'AEFE organise un appel à candidatures afin de pourvoir cinq postes **de directeur d'école expatrié** déclarés vacants -ou susceptibles de l'être- depuis la publication de septembre 2006 :

Les postes de directeurs d'école sont ouverts en priorité à des instituteurs ou à des professeurs des écoles exerçant actuellement les fonctions de directeur.

Les candidats devront pouvoir justifier d'une expérience réussie dans la fonction d'au moins trois ans (année de candidature incluse).

Sont exigées par ailleurs une bonne maîtrise de l'outil informatique (au minimum messagerie électronique, tableur et traitement de texte) et, parfois, une capacité à s'exprimer couramment dans une langue étrangère.

A l'étranger, les directeurs d'école assurent notamment :

- *la gestion administrative et pédagogique de l'école primaire ; ils sont associés à sa gestion financière, pour les établissements conventionnés, dans les limites indiquées par les statuts de l'association gestionnaire et dans la convention passée entre cette dernière et l'AEFE ;*
- *la coordination et l'animation pédagogiques de l'équipe des enseignants du primaire ;*
- *le suivi de la mise en œuvre du projet d'école ou de la partie du projet d'établissement qui concerne l'école primaire ;*
- *la mise en œuvre des plans de formation à l'école primaire (plan régional de formation et plan de formation interne à l'établissement), notamment l'organisation de la formation des personnels recrutés localement.*

En outre, l'attention des candidats est attirée sur deux points importants de leur mission :

- *ils animent des séances de formation continue consacrées aux personnels recrutés localement,*
- *ils contribuent*
 - 1) *à l'élaboration du projet de zone, dans le cadre du séminaire annuel des chefs d'établissement et des directeurs d'école, d'une part, et au sein de l'équipe des directeurs de la zone, d'autre part*
 - 2) *à la mise en œuvre de ce projet de zone dans leur établissement.*

Lorsque l'école primaire est intégrée à un établissement du second degré, les directeurs d'école sont placés sous l'autorité directe du chef d'établissement, seul responsable de l'établissement. C'est en conséquence sous sa responsabilité qu'ils exercent les missions définies ci-dessus.

Ces postes sont soumis à un entretien préalable

La mention ECL. (école, collège, lycée) reflète les possibilités de scolarisation dans la ville d'affectation et non au sein de l'établissement concerné.

6541-MAROC : Un directeur pour l'école Molière de Casablanca.
L'intéressé sera chargé de la direction des sections préélémentaires (6 classes) et élémentaires (19 classes). Expérience indispensable d'une direction d'école d'au moins 8 classes.
Décharge totale d'enseignement.
Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2007. Scolarisation : ECL.

3509-ITALIE : Un directeur d'école pour le lycée Stendhal de Milan.
Sous l'autorité du chef d'établissement, l'intéressé sera chargé de la direction des sections préélémentaires (6 classes) et élémentaires (14 classes). Expérience indispensable d'une direction d'école d'au moins 8 classes.
Décharge totale d'enseignement.
Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2007. Scolarisation : ECL.

6562/S – BURKINA FASO: Un directeur d'école pour l'école André Malraux de Bobo Dioulasso.
L'intéressé sera chargé de la direction des sections préélémentaires (3 classes) et élémentaires (5 classes) et de la section CNED (niveaux collège et seconde). Il devra travailler en étroite collaboration avec l'instance gestionnaire de l'établissement. Par ailleurs, il assurera sous le couvert des services culturels l'interface avec l'AEFE aux plans administratif et financier.
Décharge partielle d'enseignement.
Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2007. Scolarisation : E.

6563/S – TUNISIE : Un directeur d'école pour la section primaire de la Soukra, rattachée à l'établissement régional de Tunis. Sous l'autorité du proviseur du Lycée Pierre Mendès-France de Tunis, l'intéressé sera chargé de la direction de cette nouvelle structure (5 classes prévues à la rentrée 2007).
Décharge partielle d'enseignement.
Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2007. Scolarisation : ECL.

5564/S - EMIRATS ARABES UNIS: Un directeur d'école pour la section primaire du lycée français Georges Pompidou de Sharjah/Dubaï.
Sous l'autorité du chef d'établissement, l'intéressé sera chargé de la direction des sections préélémentaires et élémentaires (22 classes). Expérience indispensable d'une direction d'école d'au moins 8 classes. Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l'anglais.
Décharge totale d'enseignement.
Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2007. Scolarisation : ECL.

Pour faire acte de candidature les candidats éditeront l'imprimé de candidature qu'ils rempliront manuellement. Ils joindront obligatoirement les pièces justificatives indiquées sur l'imprimé.

Pour le **20 juin 2007 dernier délai** :

- un exemplaire du dossier ainsi constitué sera obligatoirement adressé par les candidats au bureau du recrutement par télécopie au 02.51.77.29.50 ou par mail à candidature.aefe@diplomatie.gouv.fr (la liste des candidats sera arrêtée définitivement le 21 juin mai 2007),
- le dossier original sera remis simultanément à leurs supérieurs hiérarchiques pour avis.

Les inspections académiques ou ambassades transmettront le dossier **avant le 28 juin 2007** dernier délai. La dernière page revêtue des avis hiérarchiques sera transmise directement par télécopie au 02.51.77.29.50 ou par mail à candidature.aefe@diplomatie.gouv.fr

Les dates d'entretien seront communiquées ultérieurement.

Pour connaître les conditions générales de recrutement des personnels enseignants de l'AEFE les candidats se reporteront à la note de service publiée au BOEN n°32 du 7 septembre 2006.

En annexe : - imprimé de candidature